

# **RÈGLEMENT DU CONCOURS ELLE SOLIDARITÉ MODE**

## **Article 1**

La Fondation d'Entreprise Elle, Fondation d'entreprise régie par la loi n° 87- 571 du 23 juillet 1987 et la loi n° 90 – 559 du 4 juillet 1990, modifiée par les lois n° 2002 - 5 du 4 janvier 2002 et n° 2003 - 709 du 1<sup>er</sup> août 2003, et enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine, parue au Journal Officiel du 4 décembre 2004, dont le Siège est, 149 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret, représentée par sa Présidente, Madame Anne Marie COUDERC, organise un concours qui se déroulera du 16 janvier au 30 juin 2006.

Ce concours est ouvert à toute personne physique qui remplit les conditions suivantes, ces conditions étant cumulatives:

- être de sexe féminin
- être âgée de 18 à 23 ans révolus au 1<sup>er</sup> septembre 2006 (ces critères d'âge sont ceux requis pour être admis dans les écoles de mode visées ci-dessous)
- avoir le bac ou le niveau bac
- justifier d'une situation financière rendant impossible l'accès aux écoles de mode privées (comme par exemple avis d'imposition de l'année 2005, ou tout autre document administratif).

## **Article 2**

Vous aimez la mode et souhaitez en faire votre métier? La Fondation d'entreprise ELLE peut vous aider à réaliser votre rêve, en intégrant l'une des trois grandes écoles de mode françaises (ESMOD, Studio Berçot, École de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne). Il suffit pour cela de laisser libre cours à votre imagination et de réaliser deux croquis de mode (l'un illustrant une tenue de jour et l'autre une tenue de soirée) créatifs, originaux et inédits en utilisant les couleurs, la peinture, des découpages, des collages...

Les candidates qui souhaitent participer à cette aventure doivent adresser leurs croquis de mode sur format A4, ainsi qu'une lettre de motivation avec leurs coordonnées complètes, et justifier par tous moyens d'une situation financière rendant impossible l'accès aux grandes écoles de mode parisiennes.

Ces envois devront être expédiés **avant le 17 mars 2006** (le cachet de la poste faisant foi), par courrier simple à:

Fondation d'entreprise ELLE  
Concours ELLE Solidarité Mode  
149, rue Anatole France  
92 534 Levallois-Perret Cedex

Seront exclues de la participation à cette opération les candidates qui ne remplissent pas toutes les conditions posées aux articles 1 et 2 des présentes, ou qui n'auront pas respecté les délais prévus ci-dessus, les organisateurs se réservant le droit de procéder aux vérifications d'usage concernant la situation financière de la candidate et les justificatifs d'âge et de diplômes requis.

## **Article 3**

Parmi l'ensemble des envois adressés dans les conditions visées aux articles 1 et 2, il sera procédé à **une première sélection** de 50 candidates par un jury de professionnels composé de SEPT personnes ( 3 professeurs d'écoles de style, 2 journalistes de la rédaction de ELLE et deux membres de la Fondation d'entreprise ELLE).

Les candidates dont les croquis de mode auront été retenus recevront une tenue complète, soit un tee-shirt, un pantalon, et une jupe qu'elles devront ensuite retourner personnalisée et stylisée **avant le 12 mai 2006** à l'adresse mentionnée à l'article 2.

**Une deuxième sélection** de 12 candidates sera ensuite effectuée parmi les modèles stylisés reçus comme indiqué ci-dessus, par un comité de créateurs, ce au plus tard le 16 juin 2006.

Les finalistes passeront chacune un entretien individuel avec l'un des directeurs des écoles de mode, pendant lequel elles s'expliqueront sur les raisons qui les ont conduites à s'orienter vers les métiers de la mode. Après délibérations, les trois directeurs des écoles désigneront les candidates qu'ils souhaitent accueillir dans leur établissement.

La Fondation d'entreprise ELLE et son ou ses partenaires sur le projet, financeront le cursus complet d'études des trois lauréates (soit trois ans), sur une base moyenne de 8000 par année d'études. La Fondation d'entreprise ELLE financera en outre le matériel pédagogique des trois étudiantes à hauteur maximum de 1000 par an. La prise en charge de ces frais ne pourra être effectuée que sur présentation de justificatifs validés par l'école. Ce montant ne prend pas en compte les frais de logement, qui resteront à la charge des lauréates.

Le versement des frais de scolarité se fera directement aux écoles par la Fondation d'entreprise ELLE et son ou ses partenaires, de façon équitablement répartie entre les trois établissements concernés.

#### **Article 4**

Les participantes autorisent par avance la Fondation d'entreprise ELLE à reproduire et/ou à représenter librement leurs modèles et à les exploiter sur le site internet de la Fondation, et sur tous documents de présentation qu'elle viendrait à publier, ainsi que dans le magazine ELLE et le site internet de ce dernier, de même que sur tout support destiné à leur promotion et/ou leur publicité. Cette cession est consentie pour tous pays et pour toute la durée de la protection légale des droits cédés par l'effet des présentes.

De même, les participantes autorisent par avance la Fondation d'entreprise ELLE à faire figurer leur nom, prénom, et/ou photographie sur le site internet de la Fondation ELLE et sur tous documents diffusés par cette dernière pour promouvoir ses activités tels que plaquettes de présentation, bilans d'activité, ainsi que dans le magazine ELLE et sur le site internet dudit magazine, sans que ces utilisations puissent ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Aucun croquis de mode ne sera retourné aux participantes.

#### **Article 5**

Les participantes garantissent à la Fondation d'entreprise ELLE la jouissance paisible des droits cédés contre tous troubles et évictions quelconques susceptibles de se rattacher aux croquis et modèles stylisés qu'elles auront réalisé dans le cadre des présentes, et l'assurent de leur originalité de telle manière que leur exploitation dans les conditions ci-dessus ne puisse entraîner aucune responsabilité des organisateurs envers les tiers.

#### **Article 6**

Le financement des études est fait à titre nominatif et individuel, et ne peut bénéficier à une autre personne.

#### **Article 7**

Les organisateurs se réservent le droit pour quelque raison que ce soit, de modifier, de prolonger, d'écourter, de suspendre ou d'annuler ce concours sans préavis, sans que leur responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

Les organisateurs ne sauraient davantage être tenus pour responsables des retards et (ou) des pertes du fait des services postaux ou de leur destruction totale ou partielle ou pour tout autre cas fortuit.

### **Article 8**

Le simple fait de participer à cette opération entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celle-ci, sera tranchée en dernier ressort par les organisateurs.

Toute réclamation relative à l'application, l'interprétation, l'organisation ou le déroulement du concours devra être faite par écrit par lettre recommandée avec Accusé de réception dans un délai d'un mois au plus tard après la fin de cette opération, soit le 31 juillet 2006.

Cette réclamation devra être adressée à:  
Fondation d'entreprise ELLE  
Concours ELLE Solidarité Mode  
149, rue Anatole France  
92 534 Levallois-Perret Cedex

Aucune réclamation ne sera acceptée au-delà de ce délai.

### **Article 9**

La Fondation d'entreprise ELLE se réserve le droit de procéder au traitement automatisé des informations recueillies pour ses propres besoins ainsi que ceux des tiers, susceptibles de s'associer à la fondation dans le financement du présent projet.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, tout participant à cette opération dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse mentionnée à l'article 8 ci-dessus.

### **Article 10**

Le présent règlement est déposé chez Maître Bernard VENEZIA, huissier de Justice à Neuilly sur Seine (92) et peut être obtenu par toute personne qui en fera la demande écrite à:  
Fondation d'entreprise ELLE  
Concours ELLE Solidarité Mode  
149, rue Anatole France  
92 534 Levallois-Perret Cedex